NON IDENTIFIE: Nous essayons juste de connecter Christelle et Marius.

NON IDENTIFIE: Merci, Christelle est là.

NON IDENTIFIE: Ha! Bonsoir Christelle, vous allez bien?

CHRISTELLE N'CHO: Très bien merci.

AZIZ HILALI: Bonsoir Christelle, c'est Aziz.

CHISTELLE N'CHO: Bonsoir Aziz!

AZIZ HILALI: Ca me fait plaisir que tu sois avec nous ce soir.

CHRISTELLE N'CHO: Oui, vraiment, vraiment. Il y a longtemps. Cette année j'ai dit il faut que

je reprenne les activités, je suis là, je suis là.

AZIZ HILALI : Super, super. Bienvenue.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CHRISTELLE N'CHO: Merci.

NON IDENTIFIER: Si vous pouvez dire à Mohammed, nous avons une personne qu'on

essaye de joindre, mais peut-être qu'on pourra déjà commencer avec

l'appel, afin de ne pas...

AZIZ HILALI: ... Je pense qu'on peut commencer Gisella...

GISELLA GRUBER: Oui, je vais juste confirmer sur le canal anglais.

NON IDENTIFIE: On a combien de personnes Gisella sur l'appel?

GISELLA GRUBER: Je suis en train de compter. 11 sur le canal Français et... 2, 3, 4, 5, 6, 7

, 8, 9, 10 sur le canal Anglais.

NON IDENTIFIE: Oui, on peut commencer l'appel et commencer l'enregistrement. Nous

pouvons y aller.

NON IDENTIFIE:

Parfait, merci Jacques, je vais commencer l'appel. Nous allons maintenant officiellement commencer l'interprétation ainsi que l'enregistrement sur le canal français, pardon sur les deux canaux, le canal français et le canal anglais.

Bonsoir, soyez les bienvenus à cet appel AFRALO de ce mercredi 7 février à 18 h 30 UTC. Sur le canal français nous avons Tijani Ben Jemaa, Marcus Adomey, Gabriel Bombambo, Etienne Tshitshimbi, Alioune Traore, Aziz Hilali, Dave Kissondoyal, Michel Thconang, Olevier Kouamo, Ramanou Biaoui et Christelle N'cho Assirou.

Sur le canal anglais, nous avons Alagie Ceesay, Mohamed El Bashir, Seun Ojedeji, Roger Oteng baah, Omar Shuran, Beran Gillen, Vernatius Ezeama, Daniel Nanghaka, Sarah kiden et Isaac Maposa.

Nous avons les excuses ce soir de Esther Patricia Akello.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Heidi Ullrich, et moi-même Gisella Gruber.

Nos interprètes ce soir sont ce soir Isabelle et Jacques.

Et si je peux vous rappeler s'il vous plait de bien dire votre nom à chaque fois que vous prenez la parole afin que les interprètes puissent vous identifier sur votre canal. Merci beaucoup, et à toi Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, merci beaucoup Gisella. Bonjour à toutes et à tous. Et je vais essayer d'apprendre plus de langues, et plus de langues africaines pour dire bonjour également.

Et je suis très heureux que nous ayons un bon nombre de personnes aujourd'hui et de collègues qui sont à cet appel. Nous sommes 21 en ligne. Et je pense que nous pourrons avoir une discussion productive aujourd'hui.

Donc sans plus attendre nous allons passer à l'ordre du jour, comme nous le faisons à chaque fois. Nous allons passer en revue tous les thèmes qui sont encore ouverts pour commentaires, pour les commentaires publics, et nous voyons sur Adobe Connect que nous avons 4 points, nous voyons cela sur Adobe Connect sur l'écran.

Et les 4 sont en rapport avec les questions que génération d'étiquettes, les règles de génération d'étiquettes au niveau de la zone racine. Et il y a également un item important en rapport avec le plan opérationnel provisoire pour l'année fiscale 2019 ainsi que la mise à jour pour le plan opérationnel sur 5 ans. Donc cela est déjà ouvert à commentaires, jusqu'au mois de mars, le 8 mars.

Donc vous avez ces liens hypertextes que vous pouvez cliquer pour arriver à la page de ces commentaires publics et de ces déclarations.

Donc Silvia a posté tout cela sur Adobe.

Donc vous pouvez également revoir la page des développements des politiques de l'ALAC, le travail que l'ALAC effectue et a effectué pour répondre justement, pour effectuer des commentaires.

Donc je vais passer maintenant au point numéro 3, les rapports, les actualités récentes et à venir de l'ALAC de la part des membres de l'ALAC. Nous allons commencer avec Seun.

Seun, pouvez-vous nous donner des mises à jour s'il vous plait sur les activités de l'ALAC ?

Seun? Seun? Oui, on vous entend, Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI:

Donc ce que je voulais dire, c'est que de mises à jour, par rapport à la dernière réunion qui s'est déroulée, les différentes activités, les différentes activités d'At-Large, nous préparons une réponse sur le développement et les rapports avec le conseil d'administration de l'ICANN.

Donc beaucoup de membres de l'ALAC font partie de cela.

Et récemment à l'ALAC, il y a eu une demande et un débat sur les ALS, et cela sera bientôt annoncé pour les ALS qui vont nous rejoindre pour AFRALO, et à chaque ALS, principalement de LACRALO.

Donc il y a le programme de leadership qui existe également et qui se poursuit. ALAC a finalisé donc une sélection des personnes allant participer à ce programme de leadership pour les membres de commission entrants ou en fonction pour améliorer leurs capacités de leadership et pour contribuer plus à notre travail.

Donc à AFRALO, nous avons deux représentants d'AFRALO, [Aidja] et Mohamed également, qui sont sur la liste pour bénéficier de ce programme de développement du leadership.

Donc, mis à part cela, il n'y a pas d'autres choses à dire sur les activités récentes.

Il y a les commentaires publics, dont on a déjà parlé. Donc je vais m'arrêter ici. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, merci Seun. Je vais également donner à Tijani l'opportunité de

prendre la parole pour son rapport ; Allez-y Tijani.

Tijani?

[Inaudible]

Oui, allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Alors merci beaucoup, merci Mohamed. Je crois que Seun a fait un rapport tout à fait complet sur ce que fait l'ALAC. Un rapport de demande de budget.

Alors il y a également le comité sur le budget et les finances.

[Désolé, l'interprète n'entend pas]

Par rapport...

[Désolée]

GISELLA GRUBER:

Désolée de vous interrompre Tijani, nous avons du mal à vous entendre.

Est-ce que vous pouvez augmenter votre audio?

Alors est-ce que ça va mieux ? Ca a l'air mieux.

**TIJANI BEN JEMAA:** 

Je parlais de Seun et de ce qu'il avait dit en matière de conformité. Alors pour ce qui est des demandes budgétaires, c'est également quelque chose qui a été travaillé au mois dernier par l'ALAC.

Je voulais faire un commentaire en matière de certification de certaines ALS des autres régions. Donc comme Seun le disait, certaines ALS sont en phase de certification dans les autres régions, et au sein de l'AFRALO, nous n'avons pas, nous ne nous sommes pas mis d'accord sur une recommandation par rapport aux critères.

Et donc nous n'avons pas encore de recommandation par rapport à la certification. Donc j'aimerais demander aux leaders d'AFRALO de mettre au vote les recommandations de manière à ce que nous puissions avancer et certifier, ou plutôt dé-certifier certaines ALS qui ne font jamais rien, qui ne sont jamais présentes.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup. Je ne sais pas si Heidi est avec nous... Mais.. et je voudrais avoir un représentant ALAC là-dessus.

Alors j'aimerais maintenant donner la parole à Aziz pour qu'il nous explique un petit peu où nous en sommes par rapport à l'appel à candidature pour le NomCom.

Aziz, c'est à vous.

Aziz, c'est à vous.

AZIZ HILALI:

Oui, merci beaucoup Mohamed. Merci de me donner la parole pour vous informer, informer nos ALS à propos de l'annonce du NomCom qui est tout à fait récente, qui date de quelques jours. Il s'agit des postes des leaderships ouverts à pourvoir au niveau de l'ICANN et qui seront traités bien sûr par le NomCom durant l'année 2018.

Donc au niveau du NomCom on a tracé tout un agenda qui débute au mois de janvier et qui finirait par les nominations vers fin juin ou début juillet.

Donc les postes qui sont ouverts, il s'agit d'un poste pour devenir membre de l'organisation de soutien aux noms de domaine génériques, c'est-à-dire GNSO.

Deux postes pour être membre du conseil de l'organisation de soutien au nom des pays, c'est-à-dire le CCNSO.

Et puis deux représentants au comité consultatif At-Large.

Comme vous le savez, le représentant de l'Afrique au niveau du comité consultatif At-Large est déjà nommé, c'est [Adia]. Là, on a ouvert pour 2018 deux représentants pour les régions Europe et Amérique du Nord.

Juste pour vous informer aussi que ce n'est pas un appel qui est pour les CCNSO, et la GNSO. Ce n'est pas un appel uniquement aux ALS, c'est un appel ouvert à toutes les personnes qui se sentent compétentes et qui correspondent aux postes. Donc je demande à toutes les ALS de parler autour d'eux.

Et puis l'annonce, elle a été publiée dans le site de l'ICANN, et donc je vais vous mettre sur le chat tous les liens à faire circuler autour de vous, au niveau de vos connaissances, au niveau des gens que vous savez qui peuvent éventuellement candidater à ce poste.

Et puis il y a un formulaire.

Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais s'il y a des questions, je suis prêt à répondre.

Et j'en ai terminé, merci Mohamed. A toi la parole.

MOHAMED EL BASHIR : [Inaudible].

Merci beaucoup Aziz, j'apprécie beaucoup cette mise à jour. Nous allons donc...

HEIDI ULLRICH: Excusez-moi Mohamed, je vous interromps par rapport aux élections, je

voulais mentionner quelque chose.

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y Heidi.

HEIDI ULLRICH: Merci beaucoup Aziz pour cette discussion sur les postes disponibles

pour la communauté. Je voulais également souligner quelque chose.

L'At-Large devrait avoir des élections qui se terminent avant que le NomCom ait sélectionné son candidat. Donc cela veut dire que pour les élections de cette année, toutes les RALO et l'ALAC sélectionneront leurs candidats en même temps. Donc ça commencera en Avril et ça se terminera en Mai à peu près.

Et le seul poste qui sera disponible en ce qui concerne les régions au sein d'AFRALO, c'est le poste de secrétaire.

Voilà, merci beaucoup.

**MOHAMED EL BASHIR:** 

Oui, merci beaucoup Heidi. Nous allons donc passer au point suivant. Donc suite aux rapports des différents comités et groupes de travail.

Je vais donc commencer par mon rapport sur le comité permanent de client. Donc le comité en fait qui représente l'IANA, ou plutôt la PTI maintenant, telle qu'on l'appelle. Donc les consommateurs et les membres affectés par les fonctions IANA.

Donc il n'y a rien à rapporter sur le travail du comité. Nous allons avoir un appel la semaine prochaine, je crois que c'est le 12. Donc lors de l'appel suivant, il y aura davantage de choses qui se feront.

Alors, Tijani, est-ce que vous voulez nous parler du CCWG redevabilité ou responsabilité, donc piste de travail numéro 2 ?

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, merci Mohamed. En ce qui concerne le CCWG responsabilité, donc piste de travail numéro 2, nous avons beaucoup avancé puisque nous

avions eu une période de commentaires pour le sous-groupe. Il y avait

la juridiction, l'ombudsman, la responsabilité et le personnel.

Nous sommes en train d'intégrer les commentaires qui ont été faits dans le rapport, et donc nous espérons avoir une première version de ce rapport sur le CCWG responsabilité piste de travail numéro 2, à Puerto

Rico.

Donc voilà un petit peu le plan pour Puerto Rico.

On devrait avoir effectué tous les processus d'ici l'ICANN 62 de Panama.

Donc voilà un petit peu ce que j'ai à vous dire là-dessus. Si vous avez besoin de davantage de détails, vous pouvez en fait participer à tous les appels du sous-groupe et de la plénière. Nous avons eu notre plénière

ce matin d'ailleurs à 5 h UTC.

Nous avons d'autres réunions plénières. Je crois que c'est le 14 me semble-t-il, le 20 quelque chose, et il y en aura encore une autre de réunion plénière

réunion plénière.

Donc si vous voulez davantage d'information n'hésitez pas à participer

au sous-groupe et aux appels réunions plénières.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci Tijani. Alors, Seun est-ce que vous avez des choses à ajouter là-

dessus, par rapport au CCWG donc, le groupe de travail sur la

responsabilité?

SEUN OJEDEJI:

Ça va? Vous m'entendez?

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, oui, c'est bon.

SEUN OJEDEJI:

Donc, à AFRALO nous avons le coprésident du CCWG responsabilité...

[désolé peu audible]

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, alors il y a encore un point de l'ordre du jour qui a trait au rapport préliminaire sur les sujets brulants.

Donc nous avons un groupe de travail sur ces sujets brulants, donc pour rappel, avec plusieurs appels qui ont eu lieu pour identifier les sujets brulants qui concernent AFRALO.

Et donc l'objectif principal, c'était de mettre au point un rapport qui permette en fait d'énumérer les principaux sujets brulants, et ce que nous devons faire, les points de travail, et ce qu'on va faire pour s'occuper des sujets brulants. Que ce soit le renforcement des capacités, la sensibilisation, les déclarations, la participation active aux débats de l'ICANN sur ce sujet.

Donc j'aimerais remercier Daniel pour son rôle très actif au sein de ce groupe de travail. C'est lui qui s'est occupé de la rédaction du rapport.

Alors maintenant le groupe représenté par Daniel va vous présenter le rapport. Et j'espère que vous pourrez le lire au cours des jours à venir, de manière à ce que nous puissions le finaliser et l'approuver.

Allez-y Daniel.

**DANIEL NANGHAKA:** 

Oui, vous m'entendez?

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, allez-y.

**DANIEL NANGHAKA:** 

Oui, merci beaucoup Mohamed de cette présentation et introduction.

Donc ce qui compte pour ce rapport sur un sujet brulant et d'actualité, sur AFRALO, donc ces sujets d'actualité font l'objet d'un rapport pour 2017. Notre objectif, c'est tout d'abord de donner un aperçu de ces points, mais tout particulièrement de parler de la communauté des utilisateurs de l'internet en Afrique, de leurs ressources, des informations interactives, et d'encourager une plus forte participation aux structures de prise de décisions de l'ICANN, et s'assurer qu'on puisse bâtir une meilleure capacité par rapport aux politiques de l'internet dans la région, qu'on ait plus d'utilisateurs de l'internet et donc de représenter les intérêts des utilisateurs.

Et nous devons définir les aspects intérêts publics de la gouvernance de l'internet en mettant l'accent tout particulièrement sur le respect de la vie privée, la transparence et la redevabilité.

Nous voulons également [transformer] la protection des consommateurs dans le cadre des politiques de l'ICANN, identifier l'impact social de la conception même de l'infrastructure technique, et prendre en compte la diversité culturelle, notamment pour les noms de domaine internationalisés.

Nous avons plus de 54 ALS qui se trouvent dans 30 pays et territoires, et ce dont nous allons parler principalement, c'est de sélectionner comme sujet d'actualité et sujets brulants, c'est la liste suivante.

La promotion de la mise en œuvre du DNSSEC dans les registres de TLD en Afrique. Nous pensons que les DNSSEC est très important pour ces registres, et tout particulièrement pour le travail qu'ils effectuent dans les TLD africains.

Donc pourquoi est-il si important de mettre en œuvre le DNSSEC ? Nous sommes en retard par rapport au reste du monde et nous devons donc vraiment promouvoir cet aspect sécurité des DNSSEC et utiliser nos ALS pour diffuser ce message de l'importance du DNSSEC.

Nous voulons coordonner également notre travail avec l'ICANN, avec tout le travail que fait l'ICANN dans le cadre de la promotion du DNSSEC. Donc il s'agira là d'une collaboration étroite avec le groupe de travail.

Deuxième sujet brulant qui a été sélectionné, c'est les nouveaux gTLD et les noms géographiques.

Donc je crois que l'on peut passer à la page suivante. En résumé, les nouveaux gTLD et les noms géographiques sont sur la page 2 maintenant.

Il s'agit parfois de points techniques qui sont très importants pour les communautés, pour les utilisateurs également.

Pour les noms de domaine, cela a un impact socio-économique notable. Il y a eu beaucoup de débats à l'ICANN à ce sujet en ce qui concerne la distribution de ces noms géographiques et de ces nouveaux gTLD.

Donc nous avons les positions des différents gouvernements de ces pays d'Afrique qui est importante, et ça c'est très important pour AFRALO.

Donc cela a un aspect important par rapport à qui est propriétaire de ces noms géographiques, et comment peut-on gérer ces noms géographiques, ça, ça a un impact fort sur les utilisateurs finaux.

Donc nous voulons conduire des webinaires et tout un travail pour analyser ces nouveaux gTLD.

Nous avons les questions du GDPR, donc des recommandations sur la protection des données, la règlementation générale et le respect de la vie privée. Les questions des services d'annuaire et d'enregistrement, du WHOIS, sont importantes pour nous. Est-ce que les données doivent être [précises], et protégées également.

C'est pour cela que nous voulons aborder ces thèmes.

Actuellement il y a un groupe de travail qui se penche sur ces questions du GDPR, du WHOIS, du RDS. Et ça c'est quelque chose d'important pour l'Afrique également.

On a besoin de plus de prise de conscience des problèmes qui existent avec le WHOIS et qui sont actuellement débattus à l'ICANN.

Nous devons promouvoir un service d'annuaire et d'enregistrement, nous devons travailler étroitement avec l'ICANN et l'AFRALO doit participer à ces débats sur le respect de la vie privée et sur le RDS, les membres d'AFRALO doivent s'y mettre et travailler à cela, doivent-être membres de ces groupes de travail.

Il y a beaucoup d'informations qui circulent en ce moment là-dessus.

Donc cela a trait à la redevabilité de l'ICANN et à la transparence au niveau de l'ICANN, qui est pour nous également à tous les niveaux un sujet d'actualité, les différents identifiants de l'internet et le travail que réalise l'ICANN à ce niveau. On parle de différentes politiques, on parle des différentes responsabilités de l'ICANN, et nous faisons partie du dialogue. C'est donc important pour nous.

Il faut s'assurer que l'ICANN soit efficace et que l'internet puisse opérer d'une manière efficace.

Il faut que les informations soient disponibles de la part de l'ICANN également. On doit améliorer la transparence de l'ICANN.

AFRALO pense donc que cette transparence est essentielle et que nous avons un groupe de travail que nous devons rejoindre en tant qu'AFRALO. Nous devons améliorer l'efficacité de l'ICANN et nous devons revoir les règles de redevabilité de l'ICANN envers les utilisateurs de l'internet.

Nous devons réfléchir à ces stratégies. Ça ce sont des sujets clefs qui sont disponibles pour nous.

Nous avons beaucoup qui est fait actuellement au niveau de la diversité et de l'amélioration de la diversité, et de la participation de toutes et de tous à l'ICANN. Il y a des données qui existent provenant des communautés. Il y a un dialogue qui existe également sur la diversité. C'est important pour la région.

Nous avons les différents genres, les différents sexes qui doivent être représentés pour une meilleure diversité à l'ICANN. C'est une question d'engagement, avoir plus d'engagements provenant de la région d'Afrique.

Donc, dans les mesures à prendre, c'est d'avoir plus d'engagements des membres de l'AFRALO à ce travail qui est fait au niveau de la diversité. Donc avoir plus d'engagements de la région Afrique.

Donc on a parlé déjà du GDPR et du respect de la vie privée. Donc je crois qu'on a trop négligé ces questions de protection des données et ce débat sur le GDPR.

On n'a pas assez de données. Et cela arrive rapidement, c'est au mois de mai 2018 que le GDPR va entrer en vigueur et nous devons jouer un rôle majeur à ce débat sur le GDPR, ce qui n'a pas toujours été le cas auparavant.

Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait peu d'engagements sur le GDPR, nous devons donc plus collaborer avec l'ICANN à ce niveau et sur ce sujet pour mieux gérer les politiques qui arrivent et qui sont importantes.

Donc cela a à revoir avec l'amélioration de la capacité, le développement des capacités, le développement de la prise de

conscience et également de la sensibilisation dans la région Afrique. Donc par exemple la question de l'accès des documentations ICANN en langues africaines.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, Daniel, je crois que nous allons pouvoir passer à des commentaires, nous vous avons écouté.

Merci Daniel.

Je crois que maintenant nous allons peut-être avoir quelques commentaires.

DANIEL NANGHAKA:

Oui, bien sûr je suis prêt à écouter vos commentaires et à répondre aux questions. Nous avons un lien également, vous pouvez nous indiquer beaucoup de choses.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup Daniel. Je crois qu'avant de donner à Tijani et à Heidi la parole, vous pouvez voir que vous avez un rapport.

Ce qui est important, c'est les mesures à prendre, c'est pour cela que nous avons listé cela pour chaque sujet urgent d'actualité. Parce qu'à AFRALO, nous devons travailler sur ces mesures à prendre.

Et je donne la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Mohamed. Donc je crois que là, ce qu'il faut faire, c'est une mise

à jour. Et également d'organiser le processus.

[langue anglaise, non traduite]

INTERPRETE: [Désolé nous avons un écho absolument affreux, je ne sais pas si je vais

pouvoir interpréter là].

GISELLA GRUBER : Désolée de vous interrompre Tijani, mais vous êtes sur les deux canaux,

français et anglais, donc n'entend plus rien. Merci de bien vouloir

éteindre une ligne.

TIJANI BEN JEMAA: Donc ce que j'étais en train de dire, c'est que ce qui est le plus

important, c'est de voir où nous en sommes et ce qu'il faut faire.

Je vois qu'il y a un rapport, ce rapport doit être soumis à commentaires

publics au sein d'AFRALO, et après une période de commentaires

publics, nous devrons intégrer ces commentaires dans le rapport. Pour

que le rapport soit prêt.

Voilà, c'est tout. Donc il n'est pas nécessaire de rentrer dans tous les

détails de la présentation sur chacune des mises à jour en fait. Voilà.

Merci.

DANIEL NANGHAKA: Est-ce que je peux prendre la parole ? Mohamed, êtes-vous là ?

NON IDENTIFIE: Il semblerait que Mohamed a éteint son micro.

TIJANI BEN JEMAA: Peut-être qu'on pourrait donner la parole à Heidi alors, et ensuite à

Daniel. Mais je ne suis pas président de la séance.

SILVIA VIVANCO: Allo Mohamed, est-ce que vous m'entendez, est-ce que vous pouvez

prendre la parole?

TIJANI BEN JEMAA : J'ai l'impression qu'il a été déconnecté.

SILVIA VIVANCO: Oui, effectivement. C'est l'impression que j'ai sur le chat. Nous allons le

rappeler. Il demande à Olivier, qui avait la main levée, de prendre la

parole et ensuite à Daniel ; donc d'abord Olivier. Olivier c'est à vous, si

vous voulez parler allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Nous n'entendons pas Olivier. Si Olivier n'est pas disponible, Daniel,

allez-y.

DANIEL NANGHAKA: Oui, merci beaucoup Tijani.

Lors de la dernière réunion, nous avions ouvert le rapport pour commentaires, nous avons reçu des commentaires. Donc c'est un point qui existait déjà dans notre travail.

S'il y a d'autres commentaires pour le groupe de travail très bien, sinon, on peut passer à la suite du rapport. J'espère que Mohamed est de retour.

Mohamed? Vous êtes là.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, merci. Je crois que nous avons eu un problème de déconnexion. Je ne sais pas si Olivier a pu prendre la parole par contre.

Mais vous avez entendu la suggestion de Tijani. Je crois qu'il est tout à fait valide de soumettre le rapport pour commentaires.

Heidi, est-ce que vous souhaitez prendre la parole, je vois que vous avez la main levée. Allez-y Heidi.

NON IDENTIFIE:

Est-ce que vous m'entendez ? Allo ?

INTEERPR7TE:

Allo, qui vient de prendre la parole ? Olivier ? Olivier, d'accord.

OLIVIER:

Alors parmi les thèmes évoqués, je voulais juste que l'on rajoute la question de la juridiction de l'ICANN, étant donné que l'ICANN a changé

de statuts depuis 2 ans maintenant, depuis le  $\mathbf{1}^{\text{ier}}$  octobre de l'année

2016, et que l'ICANN bénéficie encore [inaudible].

Voilà. [Inaudible].

NON IDENTIFIE: Allo Olivier? Allez-y, je ne vous entends plus.

OLIVIER/ ... L'AFRALO également.

Donc je souhaiterai qu'un groupe de travail soit mis en place, ou plutôt que les membres de l'AFRALO soient encouragés à participer également

au groupe de travail sur la question de la juridiction.

Je vous remercie.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Alors Heidi.

HEIDI ULLRICH: Excusez-moi Mohamed, je vous interromps je suis de retour, j'espère

que vous m'entendez maintenant, j'étais peut-être en muet.

Alors j'aimerais d'abord remercier toutes les personnes qui ont participé

à cet excellent document.

Je voulais remettre l'accent sur le fait que ce document a pour objectifs en fait de demander à toutes les RALO de définir les sujets d'actualité. Premièrement pour que les RALO comprennent bien quelles sont les

politiques clefs qui existent et quel est l'impact sur les utilisateurs finaux.

Dans cette mesure, je crois que ce document à permis de le faire.

Alors ce que je demande, enfin les questions que j'ai, c'est surtout sur les points à travailler. Surtout pour les groupes de travail et la collaboration avec le GSE, donc engagement des parties prenantes mondiaux, et puis le GAC.

Je ne suis pas sûre en fait qu'un groupe de travail soit la bonne approche.

Pour moi, ce qui serait plus utile, lorsqu'on s'adresse à eux, lorsque vous vous adressez à ces différents groupes qui viennent toujours aux réunions en face à face, aux réunions ICANN, c'est donc de soulever ces questions et peut-être de leur demander leurs engagements, de leur demander d'en parler de ces questions, de ces sujets.

Je pense que mettre en place un autre groupe de travail, ce sera compliqué parce que tout le monde est déjà bien occupé, donc je pense qu'il serait mieux d'en parler, quand vous rencontrerez le GSE et le GAC lors des réunions en face à face.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup Heidi c'est très utile effectivement. Je suis d'accord, la mise en place d'un groupe de travail n'est pas forcement efficace ou faisable, mais je pense qu'il pourrait y avoir des personnes qui s'occupent de sujets spécifiques, qui sont en fait les leaders de ces

questions, pour qu'on puisse en parler avec les parties prenantes. Mais merci pour ce commentaire.

Donc je crois que nous sommes à peu près d'accord, le rapport sera soumis à commentaires publics, je pense que deux semaines est un délai qui peut convenir pour donc fournir le feedback et ensuite aller de l'avant.

Alors nous allons maintenant continuer à suivre l'ordre du jour. Donc mise à jour sur les ALS et sur les membres individuels.

Donc allez-y. Donc c'est à Sarah.

NON IDENTIFIE: Je n'entends pas Sarah.

MOHAMED EL BASHIR: Apparament personne n'entend Sarah, je ne sais pas si elle a éteint son

micro. Il faudrait s'assurer que son micro est allumé.

GISELLA GRUBER: Mohamed, nous sommes en train de vérifier. Apparemment son micro

est allumé, mais on ne l'entend pas.

MOHAMED EL BASHIR : D'accord, merci Gisella. Ça y est, Sarah, nous vous entendons, allez-y.

SARAH KIDEN:

Alors, désolée pour ce petit problème. Alors tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos trois nouvelles ALS. Nous avons Marius, [inaudible], Nicolas de Madagascar, Berane, et une autre personne. Donc nous vous souhaitons la bienvenue à AFRALO, et nous vous souhaitons à tous la bienvenue.

Alors, par rapport aux candidatures des ALS, nous avons [8] candidatures en attente. Donc une qui nous vient du Nigéria, nous allons vérifier l'organisation, son statut, c'était pas très clair. Donc nous le ferons juste après l'appel. Nous verrons quel est l'objectif en fait de cet ALS.

Ensuite [inaudible], Congo. Il n'y avait pas de site web, donc c'est un petit peu difficile de prendre une décision, donc nous leur avons demandé de finaliser leur site web pour pouvoir passer en revue le dossier.

Ensuite, il y a 3 ALS qui sont au niveau du personnel régional, et qui ne pourront pas mettre à jour leur candidature parce qu'il y a en fait des problèmes qui sont différents pour chacun des cas. Pour certaines, il y a eu des formations, deux à trois formations, mais ce n'est pas aligné. Donc pour l'instant ces trois ALS ne pourront pas être acceptées, parce que leurs activités sont différentes de ce que nous faisons nous.

Ensuite il y a d'autres ALS, il y a le forum sur la gouvernance de l'internet de Maurice, donc il a fallu clarifier un petit peu de dossiers de candidatures. Mais nous allons donc avoir un avis positif pour cette ALS sur la gouvernance de l'internet de Maurice.

Alors voilà c'est tout. S'il y a d'autres demandes, n'hésitez pas à contacter les personnes qui s'en occupent, et si vous avez des commentaires par rapport à notre travail jusqu'à maintenant, n'hésitez pas à nous en faire part.

Alors maintenant les demandes d'adhésion individuelles. Marie et [Abdul Karim], je ne sais pas s'ils sont là, mais en réponse aux messages du personnel, donc votre demande a été revue, mais il reste encore une étape.

Et ensuite il y a deux autres personnes qui sont déjà membres d'ISOC Nigéria et d'ISOC Ghana, donc nous avons discuté avec ces deux personnes. Ces personnes sont déjà actives au niveau d'AFRALO, donc pas besoin de devenir membres individuels, donc je crois qu'ils sont d'accord.

Donc voilà pour les demandes, je ne sais pas s'il y a des commentaires ou des questions là-dessus, sur ces demandes. Sinon, c'est tout ce que j'avais à dire.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup Sarah pour cette mise à jour sur les candidatures individuelles et demandes d'ALS.

Alors une petite chose. Donc l'idée c'était également d'automatiser le processus de demande d'adhésion individuelle. Donc on en avait parlé avec le personnel. On a déjà le point de vue du personnel, donc la demande d'adhésion individuelle sera traduite en français, nous aurons

une révision finale des formulaires avant la publication et nous vous enverrons les liens. Donc merci au personnel pour ce travail, et merci pour cette mise à jour.

Donc dernier point, je vais demander à Tijani, qui avait la main levée, de prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

En ce qui concerne les ALS d'AFRALO et la certification, je pense que nous devrions envoyer une note au personnel de l'ICANN lorsqu'il y a un rejet de la part de l'AFRALO, parce que notre mission c'est de donner des conseils à l'ALAC.

Donc nous devons donner des conseils, quels que soient les conseils, positifs ou négatifs. Donc il y a beaucoup d'ALS qui existent depuis longtemps, et nous devons absolument donner, le plus tôt possible nos conseils à l'ALAC.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, merci beaucoup d'avoir indiqué cela, c'est très clair. Nous avons déjà des mesures, nous avons une recommandation positive qui sera envoyée après donc pour les ALS, et nous avons 3 ALS qui ont des missions totalement différentes et des portées tout à fait différentes que ce qui intéresse l'ICANN, et donc nous allons voir, nous allons soumettre ces recommandations. Donc il y a peu d'ALS qui ont demandé un retour. Donc nous allons procéder avec cela, avec ces décisions prises, avec cette approche.

Il faut donc travailler avec le personnel pour en effet donner des conseils à l'ALAC

En ce qui concerne le dernier point à l'ordre du jour, nous avons la question de la dé-certification des ALS. Donc ça, c'est un sujet qui est débattu actuellement et je crois comprendre qu'il y a des RALO qui ont des processus pour la dé-certification des ALS inactives qui ne contribuent pas qui ne sont pas présentes, qui ne font rien, et ils ont donc une procédure en place pour retirer la certification de ces ALS.

Donc l'année dernière, l'AFRALO a travaillé là-dessus, et nous avons donc des procédures de dé-certification des ALS, mais nous n'avons pas approuvé cela à AFRALO. Donc je crois qu'étant donné que c'est un sujet important, il me semble que ce que nous pouvons faire, c'est de revoir le travail qui a été fait auparavant, le processus de décertification pour les ALS.

Et nous avons donc le lien sur Adobe Connect, et je pense que nous devrions avoir un vote formel une fois qu'on a passé en revue toutes ces procédures.

Donc c'est important, c'est un travail qui doit être conclu. Je crois qu'il est temps de terminer notre travail et d'une manière formelle, de passer au vote sur ces sujets avec un processus de dé-certification pour les ALS.

Y a-t-il des commentaires à ce sujet, sur cette approche ? C'est-à-dire d'avoir un vote formel sur ce travail qui date de l'année dernière, qui a déjà été conclu, mais sur lequel on n'a pas eu de vote.

Donc je vois qu'Olivier nous dit Ok, Tijani est d'accord également, Aziz... D'accord.

Donc, je vois que nous recevons un feedback. Donc Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI:

Merci. J'aimerais réagir sur cette suggestion. Je pense que ce point particulier est important.

Si je me rappelle bien, lors de la dernière réunion, et à l'assemblée générale même, il n'y avait pas de désaccord sur ce point. Donc je crois, et je suggèrerais que nous appliquions ce que vous dites, et que... Je ne sais pas si vous voulez que l'on continue à débattre là-dessus, mais on peut passer au vote, on peut statuer donc.

Je ne sais pas quel est le calendrier non plus pour cela, en ce qui concerne la dé-certification des ALS.

Mais ma suggestion c'est de poursuivre dans ce sens.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci Seun. Donc je crois que nous pourrions tenir une élection dans deux semaines, comme vous le proposiez, pour que l'on revoie cela et que l'on fasse dans deux semaines un vote formel. Est-ce que cela vous convient ?

Ça fait longtemps je pense, qu'on aurait dû voter là-dessus. On peut voir tout le travail qui a été fait sur la page wiki AFRALO sur ce thème depuis 2017,

Il me semble que je vois, oui, des personnes qui nous répondent.

Donc dans deux semaines pour nous donner le temps de revoir cela, de faire des commentaires si besoin est, et donc dans deux semaines on passe au vote.

Je vois que beaucoup de personnes acceptent cette approche, donc nous allons la prendre en compte.

Donc s'il n'y a pas d'autres mesures à prendre, ou d'autres sujets à débattre, j'aimerais vous remercier.

NON IDENTIFIE:

Mohamed?

MOHAMED EL BASHIR:

Oui d'accord. Daniel allez-y.

DANIEL NANGHAKA:

Je crois qu'il y a quelque chose qu'on a peut-être oublié, c'est qu'on arrive très près d'ICANN 61, et nous avons besoin de représenter AFRALO.

On est déjà au mois de février, et en mars, on se retrouvera à ICANN 61, donc je crois qu'on a besoin de prendre une mesure à ce sujet, avoir des membres, nommer des membres qui se rassemblent et qui travaillent à des déclarations pour la réunion ICANN 61.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, je donne la parole à Aziz. Aziz vous voulez prendre la parole ? Aziz, vous voulez prendre la parole ?

AZIZ HILALI:

Oui, oui tout à fait. Je voulais juste suggérer que le leadership, moi compris si vous voulez bien de moi, de réétudier un peu les gens et les règles que le groupe de travail a fait pour la dé-certification, les mettre à jour, pour justement aider le président à préparer ce vote sur la décertification. Il faut quand même revoir ça et le mettre à jour pour bien préparer le vote de la dé-certification. C'est tout ce que je voulais dire.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Oui, merci beaucoup Aziz. C'est ce qu'on va faire pour ces deux semaines qui vous sont données pour travailler à la dé-certification et à ces règles. Merci beaucoup.

Donc, dernier point, ce qu'a dit Daniel. Nous avons déjà une réunion [AFRICAN] pendant la réunion de ICANN 61. Mais parlons-en sur la liste de diffusion. On pourra ainsi faire le point sur la déclaration [AFRICAN] lors de la réunion de Puerto Rico.

Donc on va parler de cette déclaration sur la liste de diffusion, sur les mails et l'internet. Et je pense que nous pouvons maintenant arrêter cette réunion, la clore.

J'aimerais vous remercier beaucoup de votre attention. Donc continuons sur notre élan avec toute notre énergie possible. Je vous remercie de votre attention.

Au revoir.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup, l'appel est à présent terminé, nous vous remercions de

votre participation ce soir.

Nous vous souhaitons une excellente soirée. Merci et à très bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]